

1
Préalables

Objectifs

- Appliquer la règle générale de formation du pluriel d'un nom (ajout d'un *s*).
- Connaître le cas particulier des noms qui se terminent par un *s* au singulier.
- Faire l'accord en nombre entre le déterminant et le nom commun.

Mots clés

Nom, nombre, singulier, pluriel, groupe nominal, déterminant, accord du déterminant.

Activité préparatoire

Travailler à l'oral sur des transformations en nombre de groupes nominaux simples (choisir des noms prenant un *s* au pluriel). Par exemple : *J'ouvre mon livre.* → *J'ouvre mes livres.* Noter qu'à l'oral, on ne perçoit que la transformation du déterminant. Écrire au tableau les groupes nominaux au pluriel, faire remarquer qu'on a ajouté un *s* à la fin du nom.

2
La fiche

Découvrir

Promenade nocturne

Lire le texte. Le situer : une des aventures de Tistou les pouces verts, il part rendre les murs de la prison moins tristes... Faire lire le texte, le faire résumer oralement.

- **Question a.** Lors de la correction, faire justifier la façon dont le GN a été souligné. Faire remarquer que le déterminant n'est pas toujours placé immédiatement devant le nom (*les gros tapis*).

Éléments de corrigé : GN au singulier : *son lit, la commode, la poignée, la fenêtre, l'air, la chambre, la rampe, le ventre.* – GN au pluriel : *ses pantoufles (deux fois), les gros tapis, ses pas.*

- **Question b.** L'élève doit compléter le texte avec les noms *pantoufle* et *tapis* au singulier puis au pluriel.

Inviter les élèves à formuler la règle générale de formation du pluriel d'un nom et à préciser le rôle du déterminant quand le nom se termine par un *s* au singulier.

Retenir

- Faire compléter le récapitulatif avec la lettre *s* ainsi qu'avec les GN au pluriel correspondant aux GN au singulier. Faire respecter la correspondance des déterminants. Faire surligner les modifications dans les noms.
- Établir un référentiel ouvert des règles de formation du pluriel d'un nom ; il sera complété lors de l'étude des fiches d'orthographe OR15 et OR16.

S'entraîner

- **Exercice 1.** Seul *héros* peut être au singulier ou au pluriel : *ce héros* ou *ces héros*.
- **Exercice 2.** Il faut écrire un déterminant au pluriel (*les, des, ces...*) devant quatre noms.
- **Exercice 3.** Pour le quatrième GN, faire mettre au singulier les deux noms : *le toit de la maison*.
- **Exercice 4.** Faire remarquer que, dans *des bonnets de laine*, on laisse *laine* au singulier car il s'agit de bonnets faits avec *de la laine*.
- **Exercice 5.** Faire lire le texte après un temps de recherche.

Éléments de corrigé : Tistou est un petit *garçon* étrange. Les *graines* cachées dans la *terre* poussent dès qu'il appuie son *pouce* dans leur direction. Il fleurit ainsi les *rues* de sa *ville* : les trottoirs, les *murs*, les *fenêtres* et les balcons des *maisons*.

3
Et après...

Autres fiches

Les règles particulières de formation du pluriel d'un nom sont étudiées dans les fiches d'orthographe :

- Étudier les sons [o], [ɔ] et les noms en [o] (OR15),
- Former le pluriel d'un nom : bilan (OR16),
- Étudier le son [j] : y, ill, il, i (OR18),
- Connaître les différentes valeurs de la lettre x (OR23).